

# MA RETRAITE

À l'approche de la retraite, certaines questions peuvent se poser sur l'âge de son départ, sur les démarches à effectuer, sur le montant de sa retraite, etc.

Retour sur les points essentiels à connaître pour bien préparer son départ à la retraite.

## Passage à la retraite, quand ?



Nicole,  
62 ans

### Retraite avant 62 ans

Retraite anticipée pour carrière longue, pénibilité ou handicap (sous conditions).



Patrick,  
64 ans

### Retraite à partir de 62 ans et jusqu'à 65-67 ans (selon l'année de naissance)

Dès qu'on réunit le nombre de trimestres suffisants, pour avoir le taux maximum ou bien avant d'avoir assez de trimestres, mais avec une retraite réduite.



Mohamed,  
71 ans

### Retraite entre 65 et 67 ans (selon l'année de naissance)

Âge du taux maximum automatique : permet de bénéficier du taux maximum, quel que soit le nombre de trimestres.

## Passage à la retraite, combien ?

Le montant de votre retraite dépend principalement :

- des salaires que vous avez perçus au cours de votre carrière ;
- de votre durée d'assurance (nombre de trimestres sur votre relevé de carrière) ;
- de l'âge auquel vous décidez de partir à la retraite.

À cette retraite de base s'ajoute votre retraite complémentaire de l'Agirc-Arrco.

## Zoom sur l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)

Vous avez de faibles revenus et vous résidez en France ? Sous certaines conditions, vous pouvez bénéficier de l'Aspa. Si vous déménagez à l'étranger, vous ne pourrez plus percevoir cette aide. Si vous vivez seul, en résidence sociale ou foyer de travailleurs et que vous effectuez de longs séjours dans votre pays d'origine, une autre aide existe : l'ARFS (aide à la réinsertion familiale et sociale). Renseignez-vous auprès de la Caisse des dépôts et consignations.

# Que faire en cas de décès d'un retraité ?

## Avertir la caisse régionale

En cas de décès d'un retraité, vous devez en informer au plus vite sa caisse régionale par courrier. Vous devez indiquer son numéro de sécurité sociale, son nom, son prénom, la date et le lieu de son décès.

## Demander un avantage de réversion

Pour savoir si vous pouvez obtenir **une retraite de réversion** ou **une allocation de veuvage**, contactez le 3960 (Service 0,06 €/min + prix appel). Un conseiller vous guidera dans vos démarches.



**Formulaire**  
« Demande unique  
de retraite personnelle »

## Demander sa retraite, comment ?

● Contactez le :

**3960** Service gratuit  
+ prix appel

De l'étranger, composez le +33 9 71 10 39 60

Un conseiller vous guidera dans vos démarches.

● Connectez-vous sur : [www.lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr)  
et utilisez le service de demande de retraite en ligne,  
accessible depuis votre espace personnel.

## Important

**Vous devez nous transmettre votre dossier entre  
4 et 6 mois avant votre date de départ.**

Pensez également à déposer un dossier :

- auprès de votre complémentaire (Agirc-Arrco) ;
- éventuellement, auprès des autres régimes dont vous dépendez (l'Assurance retraite étant le régime des salariés du secteur privé).

## MON ESPACE PERSONNEL

Pour ma retraite, je clique, c'est plus pratique  
[www.lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr)

